



Projet • Aiguillon Déchèterie à plat

Sommaire

- 1 Le territoire syndical du SMICTOM LGB
- 2 Une volonté politique
- 3 Une zone peu desservie
- 4 Le projet de la déchèterie à plat
- 5 Les questions fréquentes





- **2 communautés de communes :**

Albret Communauté

CC du Confluent et Coteaux de Prayssas

- **45 000 habitants**

- **7 déchèteries**

Selon les recommandations de l'ADEME
une déchèterie doit desservir :

- Une zone de 20 km

2021

5 août

Ville d'Aiguillon

Courrier adressé à la communauté de communes exprimant la volonté d'implanter une déchèterie sur la commune

2021

27 septembre

CC Confluent et des Coteaux de Prayssas

Motion adoptée à l'unanimité pour l'accueil de la déchèterie sur la commune d'Aiguillon

2022

19 avril

Bureau étude Prima Ingenierie

Étude sur le réseau des déchèteries du syndicat

2024

21 mars

SMICTOM LGB

Projet présenté et voté lors du budget



● Environ **9 000** personnes touchées

● Communes couvertes par la future déchèterie :

100% de la
population

Aiguillon
Bourran
Galapian
Nicole

50% de la
population

Buzet-sur-Baïse
Lagarrigue
Monheurt
Saint Léger
Thouars-sur-Garonne

Localisation

- Route du Sud – Lieu-dit Pouchon
47190 Aiguillon

Maître d'ouvrage

- SMICTOM LGB

Maître d'œuvre

- ENEA

Coût prévisionnel

- 3 100 000 € TTC

Partenaires

- 4CP
- Mairie



Caractéristiques techniques

- Site 7 000 m²
- 2 sens de circulation : VL et PL
- Places de parking :
 - 5 places à l'entrée dont 1 PMR
 - 12 places à la recyclerie dont 2 PMR
 - 1 ou 2 places par flux

Infrastructures

- Recyclerie de 350 m²
- Collecte de 22 flux répartis dans 4 zones distinctes
- 1 zone dédiée aux collectes spécifiques



Sécurité

- Barrière à l'entrée avec contrôle d'accès réservé aux habitants du territoire
- Vidéosurveillance et alarme
- Site clôturé et fermé

Accessibilité

- Accès et places PMR
- Chargement simple et sécurisé à plat : broyeur déchets verts, chargeurs élévateurs, compacteurs

Humain

- 2 agents minimum



Vie pratique

- Accès **gratuit** pour les particuliers comme sur l'ensemble du territoire
- **Les ordures ménagères ne sont pas acceptées sur le site**

La recyclerie, comment ça marche ?

- Dépôt d'objets en bon état
- Possibilité de récupérer un ou plusieurs objets
- Soumise à un règlement intérieur et encadrée par un agent
- Pas d'atelier de réparation des objets déposés / collectés

Les nuisances

ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement

- **Sonores**

Arrêté préfectoral impose un nombre de décibels maximum

Des prises de son seront effectuées par un bureau d'études pour vérifier la conformité

- **Visuelles**

Plantation de haies sur 3 façades pour créer une barrière naturelle

- **Olfactives**

Le stockage de déchets inertes est sans odeur

- **Environnementales**

Diagnostic Faune et Flore réalisé par un écologue et respect des prescriptions

Conservation d'un arbre remarquable à l'entrée du site



MERCI
de votre attention